

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONSNOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En
au CA	exercice
93	93

PRESENTS	75
POUVOIRS Suppléants	2
POUVOIRS Titulaires	9
ABSENTS	7

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 11 MAI 2026Date de la Convocation

28 AVRIL 2026

Date d'Affichage

28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi onze mai à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técoü, sous la présidence de Monsieur Christophe GOURMANEL, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Laurent ALBERGE, Richard ANGOSTO, Julien BACOU, Claire BATAILLER, Eric BEILLEVAIRE, Joëlle BERTHOMIEU, Henri BES, Jérémy BOMPART, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Bertrand BOUYSSIE, Sébastien BRAYLE, Daniel BREIL, Evelyne BRETAGNE, Pascal BUSCAIL, Michel CARIVEN, Jean-Luc CATHALAU, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Boris CORTIJOS, Sylvie DA SILVA, Alex DE NARDI, Lucie DUCOS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Nathalie ETIENNE, François FABRE, Fabien FENESTRE, Guillaume GAIRIN, Patrice GAUSSERAND, Xavier GAY, Nicolas GERAUD, Frédéric GLAUDIS, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Gwenaël GRANGER, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Hervé JEANJACQUES, François JONGBLOËT, Jean-Claude LABORIE, Jean-Paul LALANDE, Patrice LAPEYRE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Marie-Claire MATE, Danièle MAXIMILIEN, Anne MILLET, Fabienne MOLINIER, Francis MONSARRAT, Marie MONTELS, Régine MOULIADE, Antony MOUSSU, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Ludvine PAYA, Alain PLANTADE, Pascale PUIBASSET, Philippe RETHORE, Daniel RIBES, Pascal ROBERT-COLS, Paul SALVADOR, Vincent TERRASSIE, Martine TERRIER, Jean-Brice TERZIEFF, Clément THOUY, Lara TREGAN, Gilles TURLAN, Isabelle VAURS, Mickaël VEIGA DIAS COELHO, Benjamin VERDEIL, Béatrice VICENTE, Jonathan VIDAL, Francis YECHE

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Dominique MARIE à Lucile GALLAND, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIÉ à Sébastien BRAYLE, Gabrielle CASTAGNÉ-BARDI à Michel CARIVEN, Jennifer CHEVALIER à Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Solange COSTES à Alex DE NARDI, Céu DA COSTA à Benjamin VERDEIL, Bernard FERRET à François JONGBLOËT, Christelle HARDY à Pascal HEBRARD, Louisa KAOUANE à Vincent TERRASSIE, François VERGNES à Christophe HERIN

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, Jean-Luc BASTIE, Thomas DOMENECH, Thierry MARTIN, Jean-Marc MOLLE, Peggy NOUVIALE, Benoît TRAGNÉ

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Brice TERZIEFF

N°123_2026

ACTES : 7.1.7

OBJET DE LA DELIBERATION : 08- Création, révision et clôture des Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement 2026 - Budget principal

Exposé des motifs

Les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales permettent :

- pour les dépenses d'investissement ayant un caractère pluriannuel, l'ouverture d'autorisations de programmes,
- pour certaines dépenses de fonctionnement, l'ouverture d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement.

Il convient d'approuver la création, révision, et clôture des autorisations de programmes et crédits de paiement telles que présentées.

Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des dépenses concernées. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation et elles peuvent être révisées chaque année.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programmes correspondantes.

Le Conseil de communauté,

Oùï cet exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2311-3 et R.2311-9,

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

- **approuve** la création, révision ou la clôture des autorisations de programmes et crédits de paiement en cours sur le Budget Principal 2026 telles que présentées et conformément au document ci-dessous,

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le 26/05/2026

ID : 081-200066124-20260511-123_2026-DE



BUDGET PRINCIPAL - Suivi des Autorisations de Programmes (AP) et Crédits de Paiement (CP)

Détail de l'AP	Intitulé	HABITAT PRIVE			129	Date ouverture	BP 2022 / 2022-2030		
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Révision 2026	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	CP 2030
TOTAL DEPENSES	3 095 316,06 €	1 120 836 €	4 216 152,06 €	563 816,06 €	245 236,00 €	644 100,00 €	979 000,00 €	900 000,00 €	884 000,00 €
Chapitre 20									
Chapitre 204					245 236,00 €	644 100,00 €	979 000,00 €	900 000,00 €	884 000,00 €

Détail de l'AP	Intitulé	HABITAT PUBLIC			130	Date ouverture	BP 2022 / 2022-2030		
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Révision 2026	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	CP 2030
TOTAL DEPENSES	2 486 750 €	713 500 €	3 481 614,00 €	1 175 050,00 €	594 764,00 €	471 800,00 €	300 000,00 €	540 000,00 €	400 000,00 €
Chapitre 20					32 000,00 €				
Chapitre 204					562 764,00 €	471 800,00 €	300 000,00 €	540 000,00 €	400 000,00 €

Détail de l'AP	Intitulé	PLANIFICATION URBAINE ET TERRITORIALE			132	Date ouverture	2017 / 2017- 2028
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025				
TOTAL DEPENSES	1 222 647,15 €	0,00 €	1 097 647,15 €				

Clôturée au 31/12/2025 - Suivi effectué en opération au 01/01/2026

Détail de l'AP	Intitulé	PATRIMOINE SPR			147	Date ouverture	2020 2020-2028
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025				
TOTAL DEPENSES	342 220,71 €	0,00 €	262 220,71 €				

Clôturée au 31/12/2025 - Suivi effectué en opération au 01/01/2026

Détail de l'AP	Intitulé	PLANIFICATION URBAINE INTERCOMMUNALE			151	Date ouverture	BP 2022 / 2022-2029	
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Révision 2026	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
TOTAL DEPENSES	1 324 535,30 €	- 233 000 €	1 091 535,30 €	924 535,30 €	67 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	20 000,00 €
Chapitre 20					67 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	20 000,00 €

Détail de l'AP	Intitulé	CENTRE BOURGS COEURS DE VILLAGES			141	Date ouverture	2018 / 2018- 2028
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Révision 2026	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
TOTAL DEPENSES	5 315 656,48 €	892 789,13 €	6 208 445,61 €	2 573 445,61 €	1 600 000,00 €	1 300 000,00 €	735 000,00 €
Chapitre 204					1 600 000,00 €	1 300 000,00 €	735 000,00 €
Chapitre 20							

Détail de l'AP	Intitulé	ZONES D'ACTIVITES			135 puis BP_0004_AP	Date ouverture	BP 2019 / 2019-2030		
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Révision 2026	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	CP 2030
TOTAL DEPENSES	3 984 991,59 €	2 392 634,20 €	6 377 625,79 €	2 864 991,59 €	1 031 134,20 €	621 000,00 €	747 000,00 €	713 500,00 €	400 000,00 €
Chapitre 20					194 500,00 €				
Chapitre 21					806 634,20 €	621 000,00 €	747 000,00 €	713 500,00 €	400 000,00 €
Chapitre 23					30 000,00 €				

Détail de l'AP	Intitulé	PROJET OBJECTIF SOL			BP_0013_AP	Date ouverture	BP 2025 / 2025-2030		
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Révision 2026	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	CP 2030
TOTAL DEPENSES	981 288,00 €	309 661,00 €	1 290 949,00 €	- €	235 580,00 €	270 634,00 €	461 952,00 €	166 890,00 €	155 893,00 €
Chapitre 458108					235 580,00 €	270 634,00 €	461 952,00 €	166 890,00 €	155 893,00 €

- **autorise** le Président à signer tout document s'y rapportant.

Vote Pour : 8
Vote Contre : 1 (Mickaël VEIGA DIAS COELHO)
Abstention : 5 (Julien BACOU, Boris CORTIJOS, Lucile GALLAND, Alain PLANTADE, Isabelle VAURS)
Non-participation au vote : 0

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture
Le **26 MAI 2026**

- publication - mise en ligne
Le **26 MAI 2026**

et/ou notification
Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance,
Jean-Brice TERZIEFF



Le Président,
Christophe GOURMANEL